



LE PETIT LOYATAIS

MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Au cours du premier semestre 2020, le monde entier a dû faire face à une épidémie sans précédent, le Covid 19. Venu de Chine, le virus, véhiculé par des porteurs prenant l'avion, le bateau, le train, les transports en commun et à l'occasion de grandes assemblées, est arrivé dans quasiment tous les pays du monde à grande vitesse. L'Europe, malgré ses services de santé de haute qualité, a été durement impactée. La pénurie de masques a permis la propagation du virus seulement freiné par le confinement et les gestes barrières.

Aujourd'hui la situation s'améliore, le travail a repris, les commerces sont ouverts et les enfants sont à l'école. Néanmoins, il faut que chacun de nous garde en tête que le virus circule encore et qu'il faut continuer à respecter les gestes barrières : se laver fréquemment les mains, éviter les contacts et porter un masque dans les lieux confinés.

Dès le début du confinement, les élus de la commune ont mis en place un appel téléphonique auprès des personnes de plus de 75 ans car elles étaient considérées comme personnes à risque. Nous les avons appelées pour connaître leurs éventuelles difficultés : s'approvisionner en courses alimentaires ou en médicaments, demander si tout allait bien, savoir si certaines étaient angoissées par la situation. La grande majorité d'entre elles avait une solution : famille, voisins, amis... Concernant le moral, il nous a été dit « A la campagne, on ne peut pas se plaindre, on peut se promener dans le jardin, nous sommes très privilégiés par rapport aux gens des grandes villes ». Pendant les semaines de confinement, plusieurs d'entre nous sont allés régulièrement faire les courses pour les quelques personnes n'ayant pas de solutions.

Nous avons dépanné le médecin et les infirmiers lorsqu'il était difficile pour eux de se procurer des masques.

Plusieurs fois, les élus se sont réunis pour échanger sur les mesures à mettre en place.

Pour faire face à la pénurie, nous avons demandé à nos personnels communaux sachant coudre de confectionner des masques en tissu. Le tissu a été acheté dans un magasin à Ploërmel, il répond à la norme Afnor établie pour les masques. Des bénévoles sont venus en renfort et environ 450 masques ont été préparés. Nous avons ainsi organisé une distribution pour les personnes de plus de 75 ans. Nous les avons aussi distribués aux commerçants de la commune. Je souhaite remercier les personnes bénévoles ayant participé à la confection des masques : Marie-Christine Ballue, Marie-France Branchereau, Eliane Vincent, Marie-Suzanne Alleman, Martine Bourne et Guillaume Bériou, ainsi que les personnels communaux : Françoise Guernion, Martine Benoit et Corinne Le Gloahec.

Lorsque les masques commandés par Ploërmel communauté et payés par la commune ont été disponibles, nous avons organisé deux jours de distribution pour l'ensemble des habitants.

Pendant toute cette période, j'ai constaté que la solidarité en milieu rural n'est pas un vain mot mais une réalité et une vraie richesse. Nous pouvons collectivement être fiers du comportement exemplaire de la quasi-totalité des Loyatais.

Je souhaite remercier l'ensemble du personnel communal, les commerçants, les enseignantes et bien sûr les personnels soignants pour leur présence tout au long de cette période malgré des conditions difficiles de travail.

Loyatais, Loyataises,

Je souhaite à chacun un bel été 2020 et de nouveau, je vous recommande de respecter les gestes barrières au moment où de nouveaux foyers viraux sont découverts.

Sincèrement vôtre,
Denis Tréhorel
 Maire de Loyat

Le conseil municipal : présentation des élus

Denis Tréhorel
Maire



Patrice Lameul
1er Adjoint
Travaux et urbanisme



Commissions : Travaux ; finances ; communication ; cadre de vie ; appels d'offres/ouverture de plis ; Commission communale des Impôts Directs (CCID)

Représentations extérieures : Morbihan énergies ; Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Brocéliande (SIAEP)

Maud Gavaud
2è Adjoint
Juridique et communication



Commissions : Communication ; vie associative ; centre communal d'action sociale (CCAS) ; CCID.

Représentation extérieure : Service de soins infirmiers à domicile.

Sébastien Leray
3è Adjoint
Patrimoine et voirie



Commissions : Travaux ; finances ; appel d'offres/ouverture de plis ; vie associative ; CCID.

Représentation extérieure : Morbihan énergies.

Danielle Guillaume
4è Adjoint
Social et scolaire



Commissions : CCAS ; scolaire ; finances ; CCID.

Représentations extérieures : Ploërmel communauté ; Mission locale du Pays de Ploërmel ; correspondant défense ; CNAS .

Philippe Beriou
5è Adjoint
Finances et personnel



Commissions : Finances ; travaux ; communication ; vie associative ; appel d'offres (suppléants)/ouverture de plis ; CCID.

Représentation extérieure : SIAEP

Solène Lemoing
Conseillère déléguée
Cadre de vie et culture



Commissions : Cadre de vie ; finances ; communication.

Morgan Demolliens
Conseiller délégué
Vie associative



Commissions : Vie associative ; CCID.

Référent frelons asiatiques.

Sylvie Beaujean



Commissions : Cadre de vie ; communication ; CCAS ; contrôle des listes électorales (suppléante) ; CCID.

Valérie Lancelot



Commissions : Scolaire ; cadre de vie ; contrôle des listes électorales ; CCID.

Christian Vincent



Commissions : Travaux ; vie associative ; contrôle des listes électorales ; CCID.

Ludivine Morin



Commissions : Scolaire ; cadre de vie ; contrôle des listes électorales.

Bernard Hallier



Commissions : Travaux ; appel d'offres/ouverture de plis ; CCID.

Laëtitia Mounier



Commissions : Scolaire ; CCAS ; contrôle des listes électorales.

Représentations extérieures : référent sécurité routière (suppléante) ; SSIAD.

José Gozdowski



Commissions : Cadre de vie ; communication ; contrôle des listes électorales (suppléant).

Françoise Arnoldo



Commissions : CCAS ; contrôle des listes électorales ; CCID.

Serge Caro



Commissions : Scolaire ; CCAS ; appel d'offres (suppléant) /ouverture de plis; contrôle des listes électorales (suppléant)

Représentations extérieures : Mission locale du Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne ; correspondant défense.

Christiane Jigorel



Commissions : Finances ; appel d'offres/ouverture de plis ; contrôle des listes électorales (suppléante).

Jérémy Chouan



Commissions : Cadre de vie ; vie associative ; contrôle des listes électorales ; CCID.

Olivier Benoit, infirmier à domicile à Loyat exerce sur ses congés, en tant que **praticien en hypnose** depuis le 15 janvier dernier.

L'hypnose permet d'aider dans diverses difficultés (stress, angoisse, phobie, tabac, psoriasis et autres pathologies psychosomatiques, objectifs sportifs, etc..).

Il pratique également l'**harmonisation énergétique** grâce à la méthode HAARPE qui permet de libérer les tensions internes (migraine, stress, situation traumatique, fatigue, surmenage, etc ...).

Il reçoit sur RDV (07 64 31 50 53)

Consultation au Cabinet médical de Loyat

Vie économique : nouveau à Loyat

Nouveau à LOYAT, ouverture de RESTAUR'PC.

RESTAUR'PC vous propose des ventes régulières d'ordinateurs portables (DUAL CORE, i3, i5 ou gamer) et quelques ordinateurs fixes (tours) pour toutes utilisations (bureautique, surf sur le Net, faire des jeux). Les PC sont garantis 3 mois. Les PC en vente sont visibles via le site « LE BON COIN », en mettant en recherche « RESTAUR PC » sur Ploërmel.

RESTAUR' PC fait aussi la réparation d'ordinateurs portables (carte mère à changer, écran à remplacer, refaire une installation Windows 10), les devis sont gratuits.

Sur rendez-vous (même le Samedi et le Dimanche) donc appeler avant. **URVOY Joël**

06.23.21.32.03 ou Joel.urvoy@sfr.fr

Vie associative

Volley Club

Entraînements les jeudis de 20h45 à 22h30. Reprise le 3 septembre. Renseignements au 06.23.21.32.03

Garde de l'Yvel (Football)

Le club recherche des jeunes footballeurs :

- Catégorie U6 et U7 (2013 – 2012)
- Catégorie U8 et U9 (2011 – 2010)
- Entente avec Campénéac pour les catégories supérieures

Informations diverses

Services médicaux :

Médecin : 02.97.73.06.92

Cabinet infirmiers :

02.97.73.87.74

Kinésithérapeute :

02.97.93.02.24

Dentiste :

02.97.93.11.12

Numéros d'urgence :

Pompiers : 18 ou 112

Pharmacie de garde : 3237

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Horaires de la mairie :

Lundi et mercredi :

14h-17h30

Mardi, jeudi et vendredi :

8h30-12h30 et 14h-17h30

Tél : 02.97.93.02.33

Site internet : loyat.fr

accueil@loyat.fr

Horaires de la médiathèque :

Mercredi : 14h à 18h

Samedi : 10h30 à 12h

CONCOURS MAISONS FLEURIES 2020

Vous avez envie de partager votre passion pour les fleurs et les plantes? Ou tout simplement nous faire découvrir vos réalisations?

Que vous soyez locataire, propriétaire ou commerçant, ce concours est ouvert à tous.

Inscrivez-vous en mairie avant le 14 Juillet dans l'une des quatre catégories suivantes: Jardin paysager, jardin de fleurs, éco jardin ou façade et balcon de maison. Votre jardin doit être visible de la route.

C'est toujours un grand plaisir pour nous, jury, de récompenser les Loyataises et les Loyatais qui aiment jardiner et qui embellissent ainsi notre commune.

LOGEMENT COMMUNAL DISPONIBLE

Appartement 2 chambres, à l'étage de la mairie, d'une surface de 90m².

Loyer mensuel : 414.28 €. Libre à partir du 17 août.

RECENSEMENT CIVIL

Tout jeune Français, de préférence dans les 3 mois suivant ses 16 ans, doit se faire recenser à la mairie pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté, permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

MEDIATHEQUE

Les bénévoles vous accueillent tous les mercredis (14h à 18h) et samedis (10h30 à 12h). Port du masque obligatoire et le respect des gestes barrières pour protéger les bénévoles.

Environ 40 nouveaux livres viennent d'être achetés : romans, policiers adultes, fictions jeune, documentaires... Venez vite les découvrir. Un grand merci aux bénévoles qui donnent de leur temps pour faire fonctionner ce chaleureux espace.

TARIFS DES SERVICES PERISCOLAIRES

Le conseil municipal, qui s'est réuni le 9 juin dernier, a décidé de reconduire à l'identique les tarifs de la garderie municipale et du restaurant scolaire.

Tarifs pour l'année scolaire 2020/2021 :

Cantine :

Inscription régulière : 3,38 €

Inscription occasionnelle : 4,17 €

Adulte : 7,46 €

Garderie :

Forfait demi-heure : 1,00 €

Forfait mois 1er et 2ème enfant : 28,00 €

Forfait mois à partir du 3ème enfant : 14,00 €

LES COMMERCANTS VOUS INFORMENT

- Le bar-épicerie sera fermé la première quinzaine d'août.

PLOERMEL COMMUNAUTE : aide à la réhabilitation des dispositifs individuels d'assainissement

Pour accompagner la réhabilitation des installations d'assainissement déclarées non-conformes, Ploërmel communauté met en œuvre un programme de subvention financé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Ce programme, ouvert de 2019 à 2021, concerne les installations réalisées avant octobre 2009, et qui, suite à un contrôle du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) peuvent provoquer un risque sanitaire. Pour bénéficier d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 30% du coût des études et des travaux (dans la limite de 8 500 €), il faut être propriétaire d'une habitation ou d'un bâtiment raccordé avant le 1^{er} janvier 2011 et répondre à certains critères fixés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Avant toute démarche, les usagers concernés doivent contacter le SPANC de Ploërmel communauté au 02.97.73.20.96 ou par mail à spanc@ploermelcommunaute.bzh.



1er septembre : randonnée à la journée au Lac de Trémelin. Prévoir pique-nique. Covoiturage.

3 octobre : Fest Noz organisé par la Pastourelle, avec DISKUIZ ET LHYZ.

24 octobre : Soirée cabaret organisée par le Comité de jumelage. Repas allemand.

31 octobre : Trail (12 et 28 km) organisé par le Club VTT

Journée sport et découverte : En raison du contexte sanitaire des derniers mois, la nouvelle équipe municipale, qui s'est réunie la première fois le 26 mai dernier, n'a pas pu organiser la journée sport et découverte qui se déroule habituellement fin août ou début septembre. Nous comptons sur votre compréhension en vous donnant rendez-vous en 2021.